

# Les avantages de la dématérialisation

## CIRCULATION ET CONSERVATION DE L'INFORMATION

Facilité et sécurité des échanges en interne et à l'externe

Rapidité dans la diffusion de l'information

Envoi des pièces justificatives dans le flux PES pour s'affranchir des déplacements

Conservation des originaux papier par la collectivité

## PRODUCTIVITE ET ECONOMIES

Amélioration du délai global de paiement

Gain de temps

Diminution des coûts (papier, impression, transfert de document...)

## CONFORT DE TRAVAIL

Plus de manipulation fastidieuse de documents

La recherche de document est facilitée

Fichier d'acquittement en retour pour certifier de l'intégration des flux dans Hélios

## IMAGE MODERNE DE L'ADMINISTRATION

Une administration en adéquation avec son temps résolument tournée vers l'avenir

## Cellule DMH

Démat - Monétique - Hélios

Avenue de la Préfecture

97600 Mamoudzou

[drfip976.pgp.spl@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:drfip976.pgp.spl@dgfip.finances.gouv.fr)



**DRFIP Mayotte**

**La dématérialisation,  
c'est simple !**

**DEMAT 976**

## La démat c'est quand ?

Maintenant !

- A compter du **1er janvier 2017**, les entreprises fournisseurs des collectivités locales devront progressivement vous adresser leurs factures sous format dématérialisé.,
- Anticipez cette échéance dès à présent en dématérialisant vos pièces-justificatives et en signant vos bordereaux électroniquement,

(Ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique ).

Pré-requis : avoir migré au PESV2

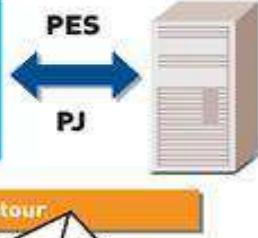
1. Saisie bordereau, mandat/titre pièces justificatives et signature électronique



L'ordonnateur utilise son progiciel habituel  
COLLECTIVITÉ

2. Transmission sécurisée  
Données comptables PES & pièces justificatives (PJ)

RÉSEAU  
échange sécurisé



Comptable

Flux comptable en retour

3. Flux retour



3. Flux retour

## La full démat c'est quoi ?

Les pièces justificatives

- Oubliez les photocopies !
- L'utilisateur scanne les factures papier ou utilise directement les factures dématérialisées.
- Transmission à votre comptable via le PESV2
- Ajout facilité et rapide de pièces complémentaires en cas d'oubli dans le flux PES.



Pré-requis : 1 scanner



Pré-requis : 1 certificat électronique, 1 e-parapheur